

19 déc 2020 -06:49

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2020

Covid-19 : plan hivernal sans-abris

Sur proposition de la ministre en charge de la Lutte contre la pauvreté Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'allocations de ressources supplémentaires au consortium de coopération entre la Croix-Rouge et l'ASBL Médecins du Monde, ainsi qu'à quatre grandes villes pour l'accueil des sans-abris dans le cadre de la crise du coronavirus.

Concrètement, les sommes suivantes seront allouées :

- 100 000 euros au consortium Croix-Rouge et Médecins du Monde
- 100 000 euro à chacune de grandes villes que sont Liège, Gand, Anvers et Charleroi

Ces moyens supplémentaires sont nécessaires pour endiguer la propagation de la Covid et pour continuer à garantir des services sociaux au groupe cible le plus vulnérable des sans-abris.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be